



Brussels Studies

La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles / Het elektronisch wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel / The e-journal for academic research on Brussels

Collection générale | 2018

L'économie culturelle et créative dans la Région de Bruxelles-Capitale

De Culturele en Creatieve Economie in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest

The cultural and creative economy in Brussels-Capital Region

Caterina Mauri, Jef Vlegels et Walter Ysebaert

Traducteur : Micheline Goche



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/brussels/1755>

DOI : 10.4000/brussels.1755

ISSN : 2031-0293

Éditeur

Université Saint-Louis Bruxelles

Référence électronique

Caterina Mauri, Jef Vlegels et Walter Ysebaert, « L'économie culturelle et créative dans la Région de Bruxelles-Capitale », *Brussels Studies* [En ligne], Collection générale, n° 126, mis en ligne le 10 septembre 2018, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/brussels/1755> ; DOI : 10.4000/brussels.1755

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Licence CC BY

L'économie culturelle et créative dans la Région de Bruxelles-Capitale

De Culturele en Creatieve Economie in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest
The cultural and creative economy in Brussels-Capital Region

Caterina Mauri, Jef Vlegels et Walter Ysebaert

Traduction : Micheline Goche

NOTE DE L'AUTEUR

Le présent article fait partie d'un projet de recherche de plus grande ampleur qui a conduit à la publication d'un rapport disponible en ligne¹.

Introduction

- ¹ L'économie culturelle et créative (CC) a été l'objet de l'attention croissante des décideurs politiques aux niveaux européen, national, régional et local. La Communication de 2012 de la Commission européenne relative à l'encouragement des secteurs culturels et créatifs à favoriser la croissance et la création de jobs dans l'Union européenne [European Commission, 2012] a contribué à attirer l'attention des décideurs politiques sur l'importance de l'économie CC à tous les niveaux de gouvernement. Au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale, le projet de « Plan Régional de Développement Durable » (PRDR) propose des actions pour relever les défis de création de culture et définit un accès privilégié aux infrastructures culturelles d'importance locale, régionale et internationale en tant que facteur significatif de l'attractivité de la vie dans la Région [Cabinet du Ministre-Président de la Région du Bruxelles-Capitale, 2016].
- ² Bien qu'une abondante littérature déclare qu'une économie culturelle et créative (CC) florissante a un effet positif sur la qualité de vie, l'inclusion et la cohésion sociale [voir par ex. Richards, 2011], celui-ci est difficile à quantifier. C'est pourquoi de nombreuses

études se sont plutôt concentrées sur la mesure de la taille et de la structure de l'industrie culturelle et créative et sur l'évolution de celle-ci au cours du temps. Ces « *mapping studies* » [Nesta, 2016] tendent à dresser la carte de l'aptitude créative nationale ou régionale et à documenter les discussions de politique. Ces études ont vanté la capacité d'innovation de l'économie CC [Lee and Rodriguez-Pose, 2013] et lui ont décerné le titre de l'un des secteurs les plus dynamiques d'Europe [EY, 2014]. D'autre part, certaines études ont présenté une économie CC déclinante [TERA Consultants, 2014, Eurostat, 2016]. Selon Eurostat [2016], la valeur ajoutée générée par les entreprises culturelles au niveau européen s'est effondrée ainsi que leur chiffre d'affaires. Dans la plupart des États membres de l'UE, le secteur culturel est retombé, en 2013, à son niveau de performance de 2008.

- 3 Des études précédentes des économies créatives de Flandre [Schrauwen *et al.*, 2014, Guiette *et al.*, 2011] et de Wallonie [Idea Consult, 2014 et spécialement Lazzaro and Mowies, 2014] ont mentionné Bruxelles sur certains points, mais n'avaient pas pour but de décrire la situation spécifique de la capitale. Par exemple, pour Guiette *et al.* [2011] et Schrauwen *et al.* [2014], les statistiques d'emplois dans les industries créatives de la Région flamande ont repris les employés de Flandre plus 50 % de ceux de la Région de Bruxelles-Capitale, une estimation pour le moins grossière.
- 4 La présente étude cherche à faire la lumière non seulement sur l'économie CC à Bruxelles et sur son évolution, mais aussi sur son organisation en secteurs et les aspects de son domaine d'action. À notre connaissance, cette étude est la première à fournir des chiffres correspondant à l'ensemble de l'économie culturelle et créative, ainsi qu'une vue détaillée de la dynamique sous-sectorielle à Bruxelles. Afin d'obtenir des résultats fiables, nous avons développé une approche qui combine différentes sources de données officielles et appliqué des corrections et des techniques d'imputation lorsque les données manquaient ou étaient trop globales.
- 5 L'étude est censée devenir un outil stratégique, destiné aux autorités locales et régionales, qui permette à celles-ci de gérer le secteur au cours du temps, de formuler des politiques et de fournir un repère à la communauté culturelle et créative de Bruxelles.

1. Définition de l'Économie culturelle et créative

- 6 Il y a une grande diversité de définitions de l'économie CC dans la littérature et, à l'heure actuelle, il n'en existe aucune qui fasse l'unanimité. Bien que les études se recouvrent considérablement, certaines activités sont difficiles à classer et les auteurs et même des pays entiers posent des choix différents. Traditionnellement, l'approche du Royaume-Uni est centrée sur le concept de créativité, tandis que l'approche française s'intéresse au secteur culturel et aux industries culturelles [voir par ex. KEA European Affairs, 2006]. Un essai de dépassement de ces différences et de création d'une définition paneuropéenne standardisée des industries culturelles a été tenté par LEG Culture, un projet pilote lancé, dans ce but, par Eurostat. Ce travail a été poursuivi par le réseau de système statistique européen sur la culture (ESSnet-Culture) dont l'objectif était de développer la génération de données sur la base d'un système statistique coordonné.
- 7 La classification utilisée dans cette étude est fondée sur la nomenclature NACE-bel² à 7 chiffres, qui reprend des concepts d'études européennes reconnues [ESS-net Culture, 2012, Mikié, H. and Unesco Institute for Statistics, 2012], pour assurer un certain degré de

comparabilité, ainsi que sur une comparaison des codes NACE utilisés dans la littérature pour la Belgique [Guiette *et al.*, 2011 ; Idea Consult, 2014 ; Partners in Marketing (PIM), 2009 ; Loose and Lamberts, 2006 ; Lazzaro and Lowies, 2014]. La période étudiée comporte un changement dans la classification NACE, intervenu en 2008. Les données antérieures à cette année ont été transférées par Statbel dans la nouvelle classification. Bien qu'imparfait, ce transfert a été utilisé ici³. Les chiffres antérieurs à 2008 doivent être interprétés avec prudence, tandis que les comparaisons effectuées pour les autres années et les autres régions sont tout à fait valables.

- 8 Pour déterminer si une firme était culturelle ou non, la liste des codes NACE à 7 chiffres CC a été complétée par les codes à 4 et 5 chiffres qui sont entièrement créatifs et culturels, c'est-à-dire qu'ils ne contiennent que des codes à 7 chiffres créatifs et culturels. Une firme était donc considérée comme faisant partie de l'économie CC si l'un des quatre codes primaires fournis par elle figurait sur la liste élargie des codes NACE CC⁴. Selon une approche conservatrice, les codes à 4 ou 5 chiffres qui contenaient à la fois des codes à 7 chiffres créatifs et non créatifs n'étaient pas inclus⁵.
- 9 La classification résultante comporte 88 codes de niveau à 5 chiffres qui ont été rassemblés en 10 secteurs culturels et créatifs, une catégorisation de l'économie CC habituelle dans la littérature, même si certains détails varient légèrement d'une étude à l'autre. Ces secteurs sont : les arts de la scène ; les bibliothèques, les archives et musées (qui comprend le code patrimoine) ; la photographie ; le marché de l'art ; l'audiovisuel ; la presse écrite ; la mode ; la publicité ; l'architecture et le design. En plus de montrer les résultats au niveau des secteurs, nous divisons aussi l'économie culturelle et créative en quatre « cercles », comme le montre le graphique ci-dessous. La figure 1 permet de visualiser le modèle de cercles concentriques utilisé ici, inspiré par Throsby [2008] et adapté à la classification NACE-bel : l'économie CC a été divisée en quatre « cercles », dont le cercle central, le *Art Core*, est censé avoir le contenu culturel et créatif le plus élevé. Il inclut, par exemple, les arts de la scène. Ce contenu créatif diminue à mesure que l'on se déplace vers les cercles extérieurs, qui représentent des activités créatives plus périphériques, appelées ici *Support*. Un exemple de *Art Support* est le maniement d'équipements liés aux activités artistiques⁶.

Figure 1. Les quatre « cercles » de l'économie CC



Source : d'après Throsby [2008]

- 10 Comme chez Lazzaro et Lowies [2014], la chaîne de valeurs est limitée au sommet, l'usinage étant exclu, tandis que nous avons inclus le commerce de gros et de détail. Ce choix se justifie par le souci de limiter le champ de l'analyse tout en maintenant la cohérence de celle-ci. Création, montage et tous types de postproduction, de distribution et de vente ont été inclus pour tous les biens créatifs. Il faut noter que la chaîne de valeurs typique est courte, car de nombreuses sociétés fournissent des services et utilisent peu d'intrants en dehors d'espaces et de personnel de bureaux. Lorsqu'il existe des chaînes de valeurs plus étendues qui entrent dans la classification NACE, comme dans la mode, les parties les plus créatives sont plus proches du centre du modèle des cercles concentriques. Ceci permet d'observer les différences de contenu créatif entre les différentes parties de telles chaînes de valeurs.
- 11 L'utilisation de classifications d'activités économiques comporte certaines limitations : les catégories standardisées ne saisissent pas totalement les différences entre les activités, ce qui rend difficile de savoir avec précision quelle activité est pratiquée par une firme donnée, spécialement pour les firmes qui ont plusieurs activités et pour les fournisseurs de services. La classification NACE masque aussi les activités culturelles du secteur public, pour lesquelles il n'y a pas de code NACE-bel spécifique [Martens *et al.*, 2017]. On observe des problèmes similaires dans le secteur non marchand. Nous avons néanmoins choisi de faire une analyse fondée sur les codes NACE pour pouvoir comparer nos résultats avec ceux d'études précédentes et pour utiliser des statistiques officielles existantes.
- 12 Certains problèmes sont apparus en relation avec le niveau de désagrégation des données disponibles. La Banque Carrefour des Entreprises (BCE) fournit un ensemble de données contenant des codes NACE-bel pour des firmes importantes belges actives et pour des

établissements locaux, mais cet ensemble de données résulte des déclarations des sociétés et l'ensemble de données final contient des codes à 4, 5 et 7 chiffres et plusieurs codes primaires, secondaires et subordonnés par firme. D'autres ensembles de données, tel celui qui est fourni par le DGSIE (Directorat Général des Statistiques et de l'Information économique) du SPF Économie sur le nombre de déclarants à la TVA et leur chiffre d'affaires et l'ensemble de données de l'ONSS sur l'emploi fournissent des données rassemblées sur la base du principal secteur d'activité des entités, normalement au niveau à 4 ou 5 chiffres⁷. D'autre part, pour des raisons de confidentialité, les données de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale (BCSS) ont été obtenues uniquement sous forme de groupes de codes de niveau à 5 chiffres.

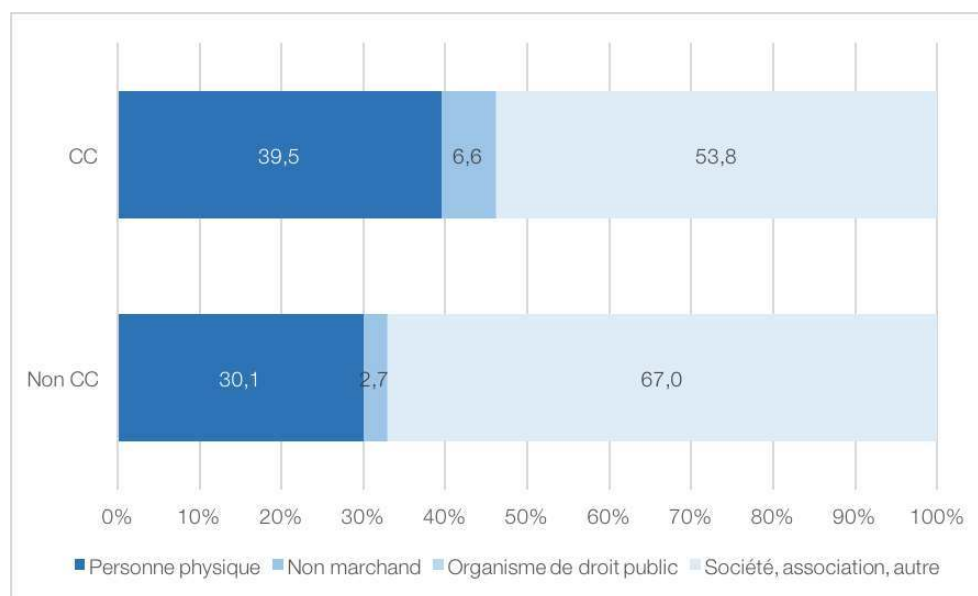
2. Le volume global de l'économie CC

- 13 Nous mesurons l'économie CC à Bruxelles à l'aide de quatre paramètres-clés : le nombre de firmes, leur chiffre d'affaires, leur valeur ajoutée et leur volume d'emploi. Ces mesures se complètent les unes les autres et fournissent ensemble une vue de la structure de l'économie CC. En outre, les deux dernières mesures, en particulier, pourraient être utiles aux décideurs politiques qui se soucient de revenus de taxes et de création d'emplois.

2.1. La population des déclarants à la TVA

- 14 En 2014, l'économie CC à Bruxelles est composée de 14 000 entités culturelles et créatives, représentant 14 % de tous les déclarants à la TVA.

Figure 2. Répartition des déclarants à la TVA en fonction de la forme légale



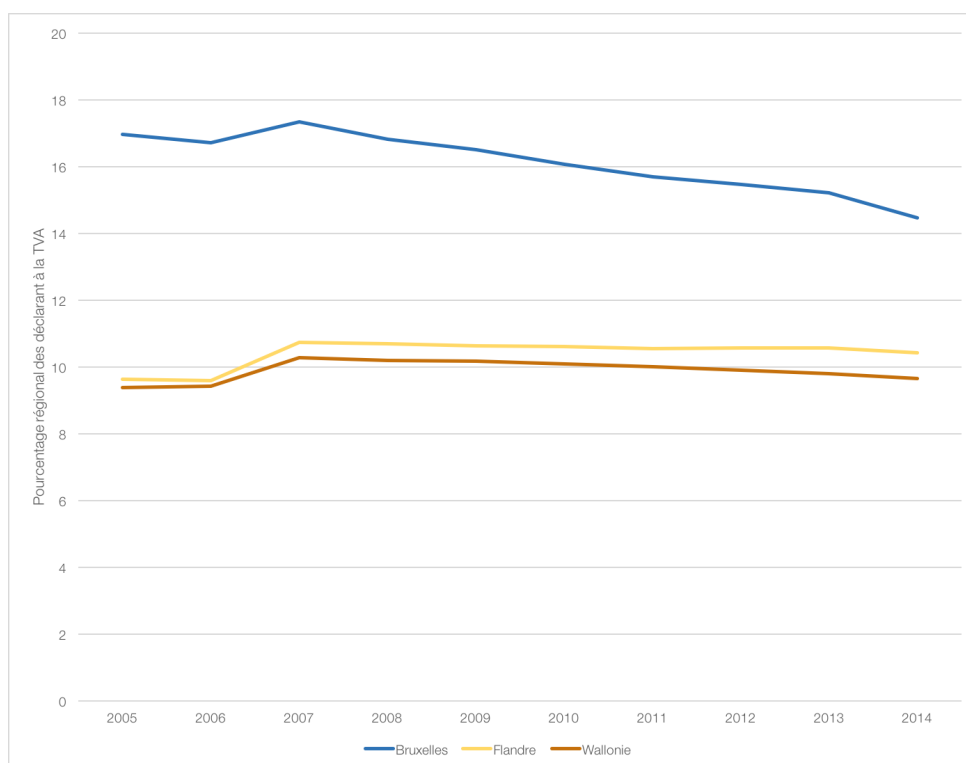
Source : Statbel

- 15 La figure 2 représente la répartition des déclarants à la TVA en fonction de la forme légale. Le pourcentage des personnes physiques est plus élevé dans l'économie CC que dans les entités non CC. De même, la part des entités non marchandes est nettement plus élevée dans l'économie CC que dans le reste de l'économie⁸. Une autre différence de

structure peut être observée dans les données de la Banque Carrefour des Entreprises, qui ont été analysées séparément. On y voit que les firmes de l'économie CC sont, en moyenne, plus anciennes que celles qui sont non CC.

- 16 Quant à l'évolution au cours du temps, on voit que le nombre d'entreprises classées comme culturelles et créatives a augmenté légèrement au cours de la dernière décennie. On peut voir cela dans le tableau 1, qui montre aussi que cette augmentation a été particulièrement faible à Bruxelles. Mais, comme le nombre d'entités du reste de l'économie s'est aussi accru, et de manière plus rapide, la part CC de toutes les entités de la Région de Bruxelles-Capitale a diminué (figure 3).

Figure 3. Déclarants TVA CC en pourcentages des déclarants TVA par région



Source : Statbel

Tableau 1. Déclarants à la TVA CC en milliers et (entre parenthèses) pourcentage des déclarants TVA par région

	2005		2008		2011		2014		Δ 08-14	
Bruxelles	11,5	(17,0)	13,5	(16,8)	13,3	(15,7)	13,7	(14,5)	1,4	%
Flandre	38,0	(9,6)	48,8	(10,7)	51,0	(10,5)	53,2	(10,4)	9,2	%
Wallonie	17,3	(9,4)	21,4	(10,2)	21,8	(10,0)	22,1	(9,6)	3,4	%

Source : Statbel

- 17 Il faut noter que les entités sont susceptibles de différer fortement de taille, la plupart d'entre elles étant très petites et quelques-unes très grandes en termes d'emploi et de valeur ajoutée. Comme on le verra, pour le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée, la part de l'économie CC dans l'activité économique est beaucoup plus petite que sa part dans la population de déclarants à la TVA le laisse penser. Par exemple, plus des deux tiers des déclarants à la TVA en Architecture sont des personnes physiques, et donc susceptibles d'être très peu nombreux.

2.2. Chiffre d'affaires

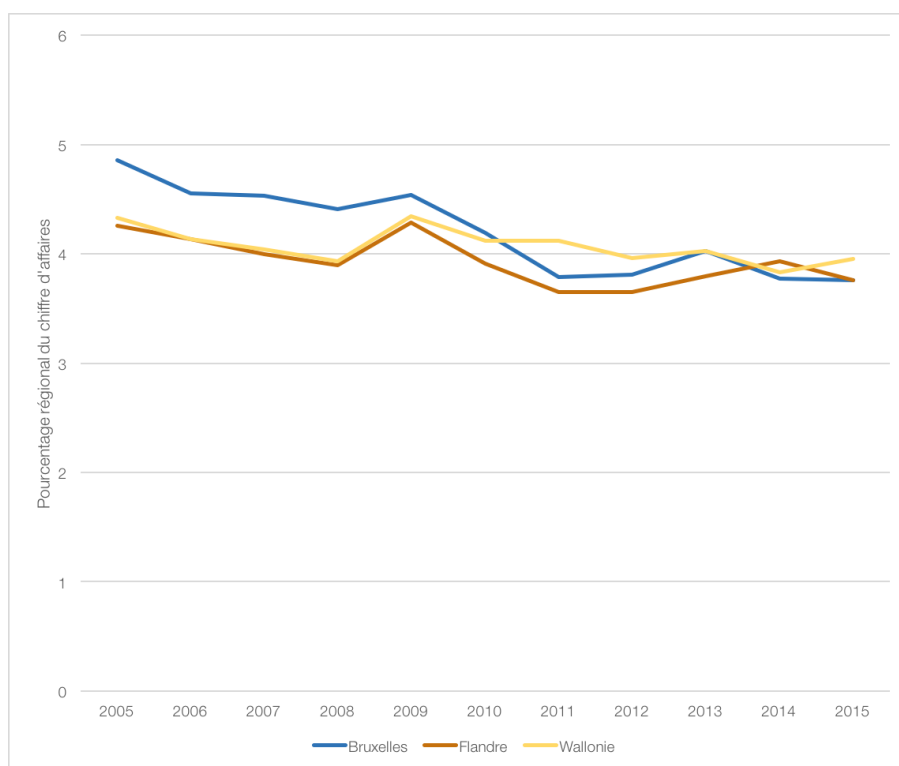
- 18 La figure 4 et le tableau 2 montrent le développement du chiffre d'affaires CC⁹. Dans le graphique, les courbes représentent la part de l'économie culturelle et créative dans le chiffre d'affaires de l'économie globale pour chacune des trois régions. Au contraire de ce qui se passe pour le nombre d'entités, le secteur CC représente ici moins de 4 % de l'économie globale dans toutes les régions, ce qui laisse à penser que les entités CC sont, en moyenne, plus petites que les entités non CC.
- 19 Pour Bruxelles, on peut relever un déclin sur la période représentée. Affichant une valeur juste inférieure à 5 % en 2005, la part CC des chiffres d'affaires se trouve à moins de 4 % dans les années 2010. Le pic de 2009, qui s'écarte de ce tracé, est dû à une baisse du chiffre d'affaires que l'économie globale a subie cette année-là. En 2014, les parts des trois régions étaient très proches, mais la part du chiffre d'affaires CC dans la RBC a diminué au cours du temps (- 14,4 % depuis 2008), tandis que les parts ont augmenté en Flandre et en Wallonie.

Tableau 2. Chiffre d'affaires CC en milliards d'euros et (entre parenthèses) en pourcentage du chiffre d'affaires total par région

	2005		2008		2011		2014		Δ 08-14
Bruxelles	10,1	(4,86)	11,7	(4,41)	10,9	(3,78)	10,0	(3,78)	-14,4 %
Flandre	18,0	(4,25)	19,7	(3,90)	20,2	(3,65)	22,3	(3,93)	13,1 %
Wallonie	4,46	(4,33)	4,84	(3,93)	5,37	(4,12)	5,20	(3,83)	7,5 %

Source : Statbel

Figure 4. Chiffre d'affaires CC en pourcentage du chiffre d'affaires total par région



Source : Statbel

- 20 Alors que le chiffre d'affaires est facile à mesurer et peut servir de baromètre d'un secteur, il est important de noter qu'il ne reflète pas uniquement la taille d'une firme ou d'un secteur, mais aussi la place de celle-ci ou de celui-ci dans la chaîne de valeurs. Ceci est dû au fait que les intrants ne sont pas déduits.

2.3. Valeur ajoutée

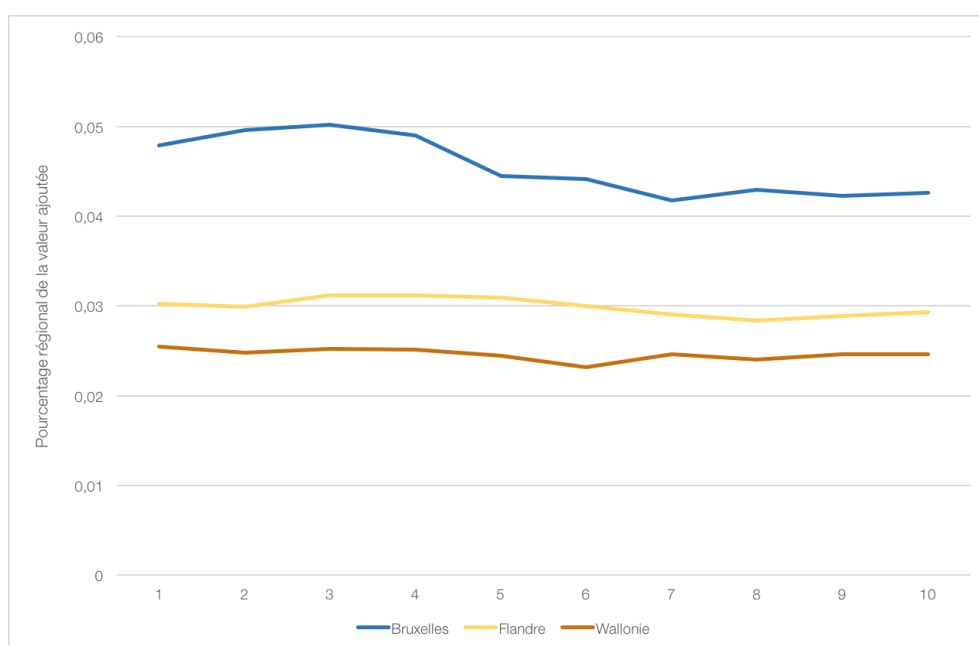
- 21 La mesure la plus utile en termes de monnaie est sans doute la valeur ajoutée. L'addition de ces chiffres donne le PIB total de la Région de Bruxelles-Capitale, qui peut être décrit grossièrement soit comme le chiffre d'affaires moins les intrants non marchands ou comme la somme des salaires payés et des bénéfices¹⁰. Les résultats sont présentés dans le tableau 3 et dans la figure 5.

Tableau 3. Valeur ajoutée CC en milliards d'euros et (entre parenthèses) en pourcentage de la valeur ajoutée totale par région

	2005		2008		2011		2014		Δ 08-14
Bruxelles	2,54	(4,79)	2,83	(4,9)	2,65	(4,18)	2,79	(4,26)	-1,5 %
Flandre	4,82	(3,02)	5,70	(3,11)	5,68	(2,9)	6,14	(2,93)	7,6 %
Wallonie	1,67	(2,54)	1,90	(2,51)	1,98	(2,46)	2,05	(2,46)	7,9 %

Source : Comptes régionaux, parts CC calculées d'après Statbel – chiffre d'affaires TVA

Figure 5. Valeur ajoutée CC en pourcentage de la valeur ajoutée totale par région



Source : Comptes régionaux, parts CC calculées d'après Statbel – chiffre d'affaires TVA

- 22 On remarque une différence intéressante entre les parts de l'économie CC dans la valeur ajoutée et ses parts dans le chiffre d'affaires, représentées dans la figure 4, qui suivent le même tracé. À Bruxelles, la part CC dans la valeur ajoutée suit de près la part CC dans le chiffre d'affaires, tandis que les autres régions ont des parts CC de valeur ajoutée beaucoup plus basses que leurs parts dans le chiffre d'affaires le laisseraient penser. En d'autres termes, l'économie CC produit beaucoup plus de valeur ajoutée par unité de chiffre d'affaires à Bruxelles qu'en Flandre et en Wallonie. Cela nous indique que l'économie culturelle et créative se situe plus loin dans la chaîne de valeurs à Bruxelles que dans le reste de la Belgique. Comme on le verra en détail dans la section suivante, cette situation est liée aux secteurs créatifs tels que la publicité et les médias audiovisuels qui utilisent peu d'intrants hors main d'œuvre. Les firmes appartenant à ces secteurs sont concentrées à Bruxelles, car de grosses sociétés de publicité et des organismes de médias (telle que la RTBF) y ont leur quartier général.

2.4. Emploi

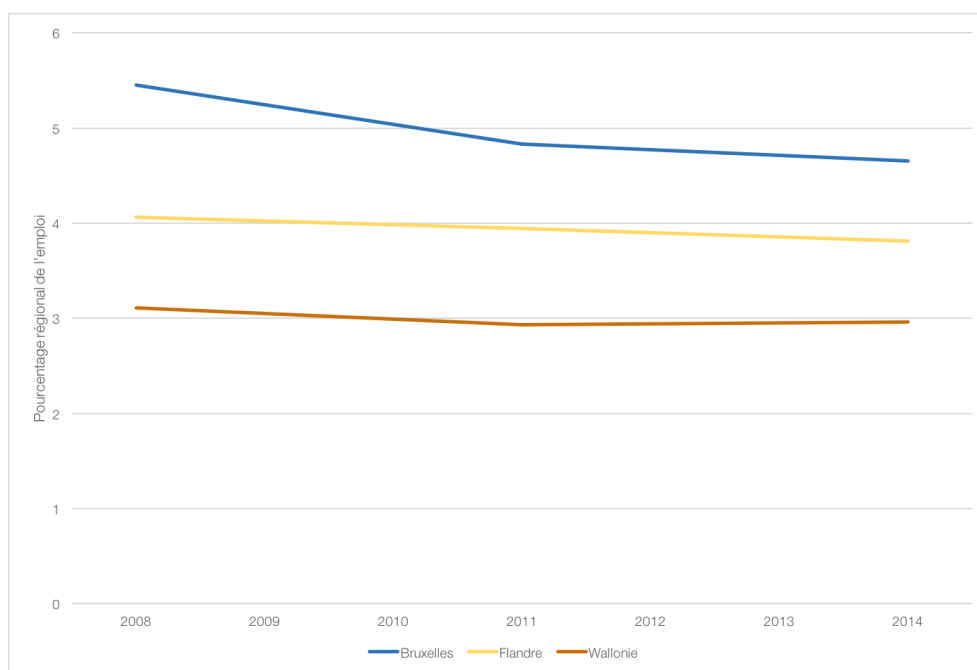
- 23 Dernier point : l'emploi. Il est défini ici comme le nombre de travailleurs effectifs (plutôt que d'équivalents temps plein), comprenant les salariés et les indépendants¹¹ dans leur premier emploi.
- 24 Les parts résultantes de l'emploi total sont représentées dans le tableau 4 et la figure 6. Alors qu'une tendance à la diminution s'observe pour Bruxelles, ce n'est pas le cas pour la Flandre et la Wallonie, où les parts CC de l'emploi restent relativement stables sur la période étudiée. À Bruxelles, l'économie CC génère près de 4,7 % de l'emploi en 2014, soit environ 32 200 personnes. À Bruxelles, la part de l'emploi CC est plus élevée que dans les autres régions, mais décroît plus rapidement : depuis 2005, l'emploi dans le secteur CC a diminué de 12,1 % à Bruxelles, de 3,8 % en Flandre et de 2,8 % en Wallonie¹².

Tableau 4. Emploi CC en milliers et (entre parenthèses) pourcentage de l'emploi total par région

	2008		2011		2014		Δ 08-14
Bruxelles	36,6	(5,45)	33,3	(4,83)	32,2	(4,66)	-12,1 %
Flandre	104,9	(4,06)	103,5	(3,94)	100,9	(3,81)	-3,8 %
Wallonie	37,0	(3,11)	35,7	(2,93)	36,0	(2,96)	-2,8 %

Source : Comptes régionaux, parts CC calculées d'après l'Office National de Sécurité Sociale – ONSS

Figure 6. Emploi CC en pourcentage de l'emploi total par région



SOURCE : COMPTES RÉGIONAUX, PARTS CC CALCULÉES D'APRÈS L'OFFICE NATIONAL DE SÉCURITÉ SOCIALE – ONSS

- 25 Une autre unité de mesure de la main-d'œuvre est l'équivalent temps plein. Ces données ne sont pas disponibles dans les comptes régionaux ; c'est pourquoi le tableau 5 concerne les salariés, qui constituent la masse la plus importante de l'emploi en RBC. Ces données, qui permettent une désagrégation précise en secteurs culturels et créatifs, proviennent de l'ONSS.
- 26 Comme le montre le tableau 5, en termes d'équivalents temps plein, l'économie CC représentait 4,9 % de l'économie RBC, une part plus élevée que pour les travailleurs effectifs (4,7 %). Une telle différence n'apparaît pas dans le cas des autres régions.

Tableau 5. Pourcentage CC des équivalents temps plein (FTE) et des salariés (EFF), 2008, 2011, 2014

	2008		2011		2014	
	FTE	EFF	FTE	EFF	FTE	EFF
Bruxelles	5,7	5,3	5,2	5,1	4,9	4,7
Flandre	3,8	3,9	3,8	3,8	3,6	3,6
Wallonie	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3

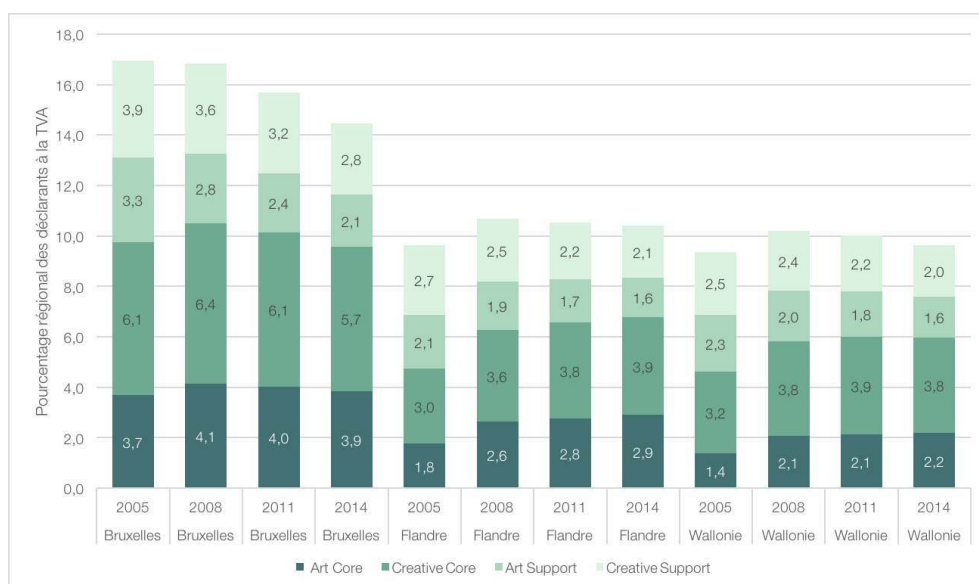
SOURCE : CALCULÉ D'APRÈS L'OFFICE NATIONAL DE SÉCURITÉ SOCIALE – ONSS

3. Sous-secteurs et activités

- 27 À l'examen de la décomposition sectorielle de l'économie CC, deux options s'offrent à nous à partir des définitions de la section 1. Premièrement, nous pouvons décomposer nos entités CC selon les quatre cercles *Art Core*, *Creative Core*, *Art Support* et *Creative Support*. Deuxièmement, nous pouvons observer la décomposition de l'économie CC en sous-secteurs.

3.1. La population des déclarants à la TVA dans les sous-secteurs

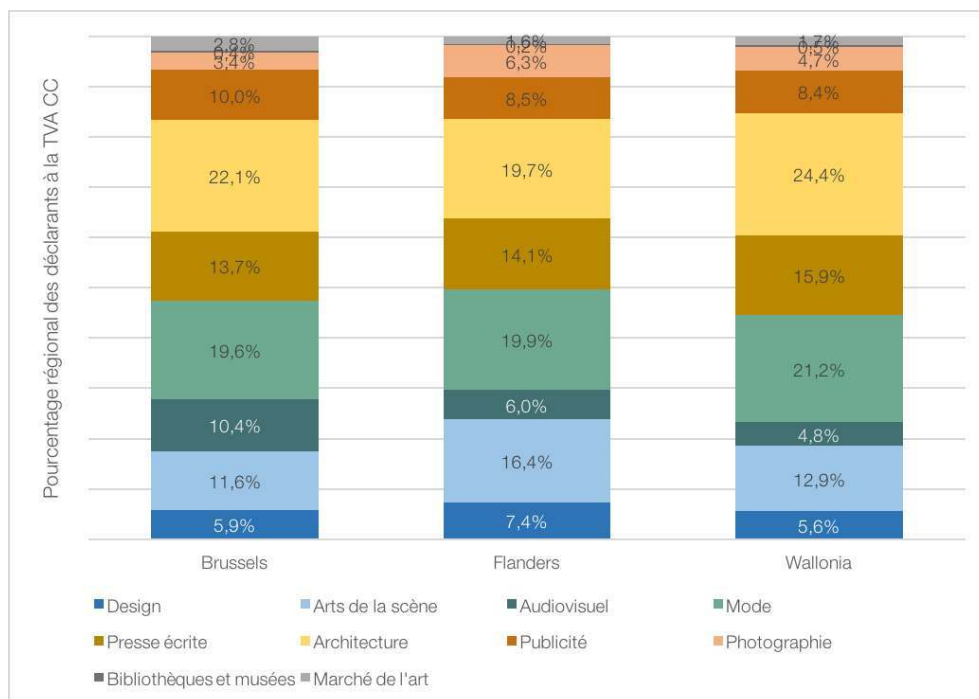
Figure 7. Cercles CC en pourcentage des déclarants à la TVA



Source : Statbel

- 28 Le développement de la part des entités de chaque cercle pour les trois régions de la Belgique est présenté dans la figure 7. Comme on l'a vu précédemment, la part des déclarants à la TVA culturels et créatifs est beaucoup plus grande à Bruxelles que dans les deux autres régions. Mais, dans un climat de croissance du nombre d'entités économiques, l'économie CC à Bruxelles est restée à la traîne. Comme dans les autres régions, une tendance se manifeste au sein de l'économie CC : les activités *Art Core* ont pris une place prépondérante dans l'économie CC de Bruxelles. En même temps, les activités *Art Support* et *Creative Support* ont subi la diminution de la part des firmes et des personnes physiques.

Figure 8. Décomposition en sous-secteurs de l'économie CC dans les trois régions, pourcentage de déclarants à la TVA CC par sous-secteur



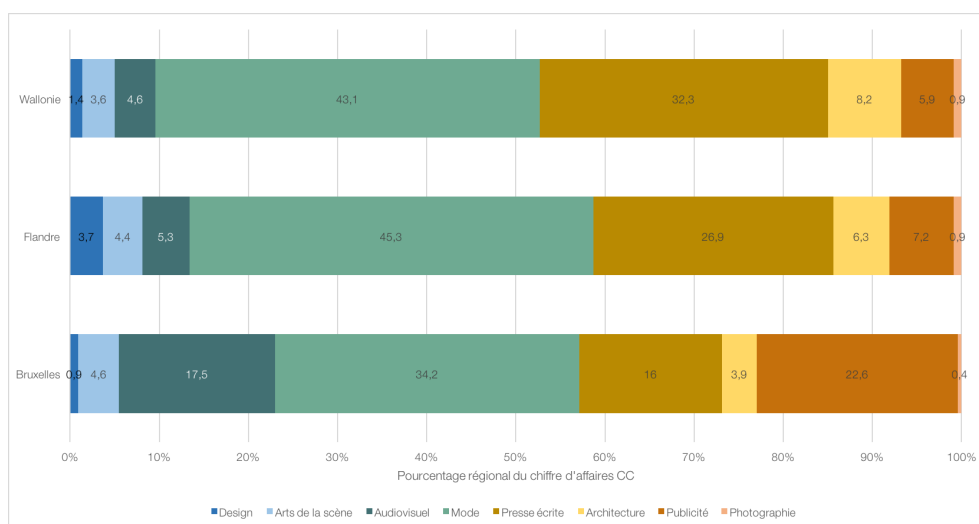
Source : Statbel

- 29 La Figure 8 montre la décomposition de l'économie CC en sous-secteurs dans les trois régions. Cela donne une idée des tailles relatives de ces sous-secteurs, même s'il faut tenir compte de différences entre les sous-secteurs dans la taille moyenne des entités. Par exemple, les nombreuses firmes d'architecture tendent à être petites, et donc la part que leur groupe occupe dans l'activité économique est plus faible que le suggère sa part dans le nombre d'entités.
- 30 Ce graphique montre aussi des différences entre les régions. Bruxelles a une part plus grande des entités de médias audiovisuels et de publicité. Mais, si ces différences semblent marginales, c'est parce que les différences plus importantes entre Bruxelles et les autres régions sont liées à deux éléments qui ne sont pas saisis ici : la composition des activités au sein des groupes et la taille des firmes.

3.2. Chiffre d'affaires dans les sous-secteurs

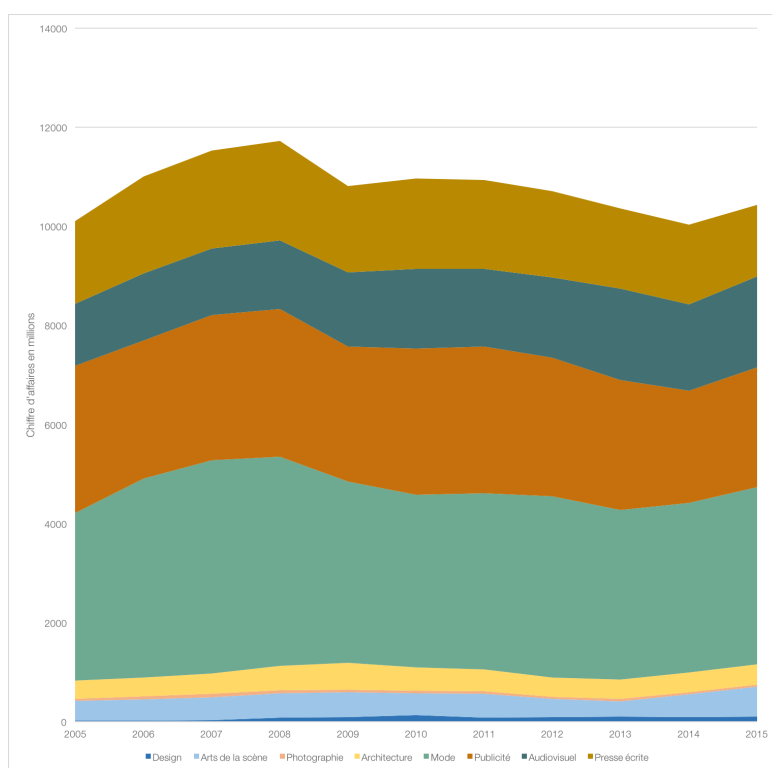
- 31 L'évolution du chiffre d'affaires par sous-secteur pour la Région de Bruxelles-Capitale est représentée dans la figure 9. Comme ces valeurs sont exprimées en monnaie nominale, le déficit de croissance intervenu depuis 2009 implique une diminution du chiffre d'affaires en termes réels due à l'inflation. Avant la crise financière de 2007, l'économie CC a connu une hausse rapide presque entièrement due au secteur de la Mode, qui s'est réduit à cause des conséquences de la crise et ne s'est plus relevé depuis. Néanmoins, le chiffre d'affaires de la mode par tête, en 2014, est deux fois plus élevé dans la RBC qu'en Flandre. Le reste de la composition sectorielle du chiffre d'affaires reste remarquablement stable au cours de la période étudiée.

Figure 9. Pourcentage des chiffres d'affaires des sous-secteurs CC



Source : Comptes régionaux, parts CC calculées d'après les données de Statbel - TVA chiffre d'affaires

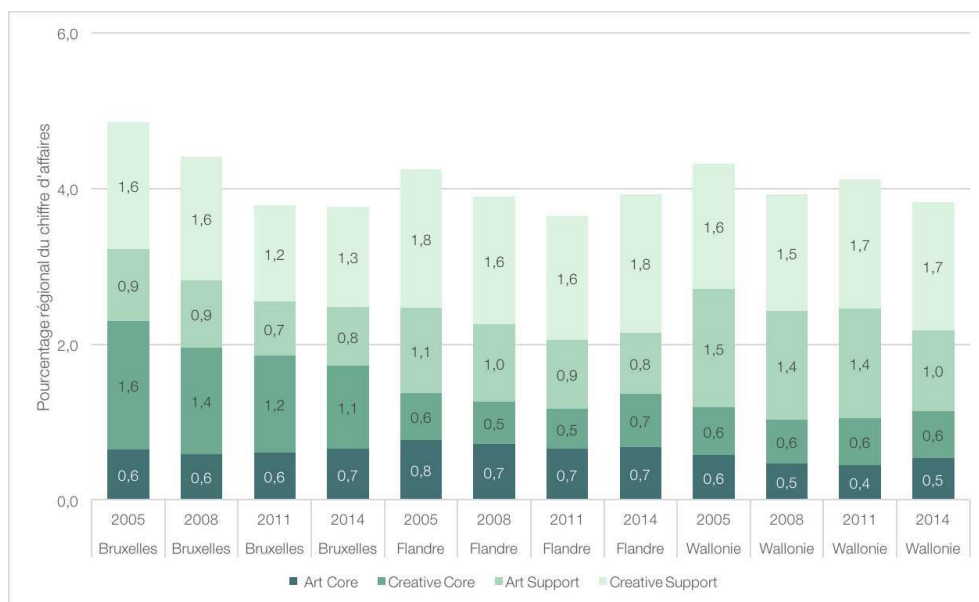
Figure 10. Chiffres d'affaires CC par sous-secteur



Source : Comptes régionaux, parts CC calculées d'après Statbel – TVA chiffre d'affaires

- 32 La composition du secteur dans la RBC, telle qu'elle est représentée dans les figures 9 et 10, indique que la mode est le secteur CC le plus étendu à Bruxelles pour le chiffre d'affaires (34 % du chiffre d'affaires CC). La plus grande partie de ce secteur se situe dans le cercle le plus extérieur de notre modèle de cercles concentriques, *Creative Support*. Ceci est dû à une vente abondante de prêt-à-porter. Ce secteur est suivi par la publicité (23 %) et l'audiovisuel (18 %).

Figure 11. Pourcentage du cercle CC dans le chiffre d'affaires total



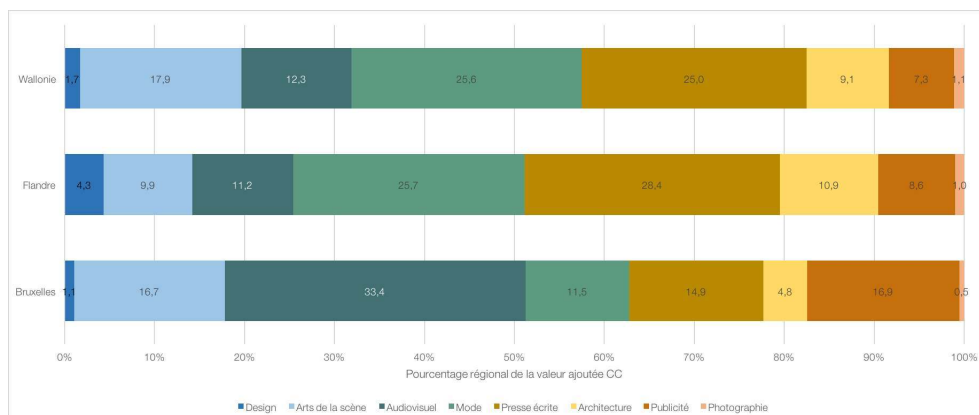
Source : Comptes régionaux, parts CC calculées d'après Statbel – chiffre d'affaires de la TVA

- 33 En désagréant l'économie CC en cercles, nous voyons, dans la figure 11, que la moitié environ du chiffre d'affaires global de l'économie culturelle et créative de Bruxelles peut être attribuée aux activités purement artistiques et créatives, une part plus élevée que dans les autres régions. Un autre point remarquable apparaît quand on compare ce graphique avec la figure 7. En termes de chiffre d'affaires, la différence entre Bruxelles et les autres régions semble s'évaporer. Ceci signifie que la firme CC moyenne de la RBC a une part beaucoup plus petite dans le chiffre d'affaires de l'économie globale que la firme CC moyenne de Flandre ou de Wallonie.

3.3. Valeur ajoutée dans les sous-secteurs

- 34 La figure 12 montre, pour 2014, la valeur ajoutée par secteur culturel et créatif pour les trois régions. En ce qui concerne la valeur ajoutée, les secteurs CC les plus importants étaient, en 2014, dans la RBC, l'audiovisuel (33 % de la valeur ajoutée CC), la publicité (17 %) et les arts de la scène (17 %). Cette situation contraste fortement avec celle des autres régions où la mode et la presse écrite sont les secteurs CC les plus importants, responsables ensemble de plus de 50 % de la valeur ajoutée CC.

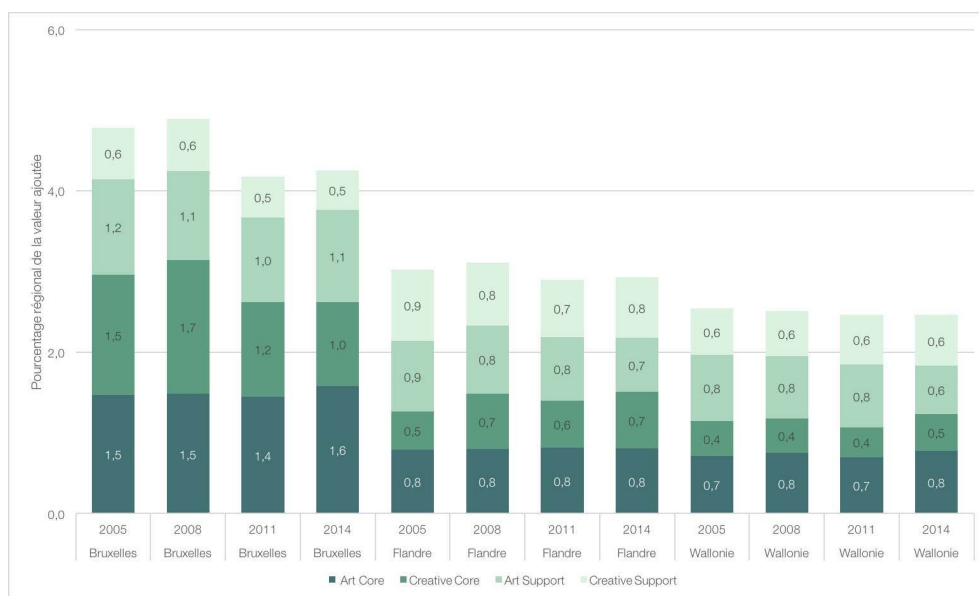
Figure 12. Pourcentage des secteurs CC dans la valeur ajoutée CC en 2014, pour Bruxelles, la Flandre et la Wallonie



Source : Comptes régionaux, parts CC calculées d'après Statbel – Chiffre d'affaires TVA

- 35 Une autre façon de voir cette différence en composition sectorielle de la valeur ajoutée est représentée dans la figure 13. Ce graphique utilise la division en cercles concentriques. Une situation y apparaît clairement : alors que les activités *Support*, tant artistiques que créatives, fournissent la moitié de toute la valeur ajoutée CC en Flandre et en Wallonie (2014, Flandre : 50 %, 2014, Wallonie : 51 %), l'économie culturelle et créative de la RBC consiste principalement en activités *Art Core* et *Creative Core*. Celles-ci ont contribué pour près de 60 % à la valeur ajoutée CC en 2005, une part qui a légèrement augmenté au cours des années (2014 : 62 %).

Figure 13. Pourcentage des cercles CC de la valeur ajoutée totale, en 2014, pour Bruxelles, la Flandre, la Wallonie



Source : Comptes régionaux, parts CC calculées d'après Statbel – Chiffre d'affaires TVA

- 36 Le rapport de la valeur ajoutée au chiffre d'affaires est une mesure de la position d'une firme dans la chaîne de valeurs. Au niveau du secteur, un faible rapport de la valeur ajoutée au chiffre d'affaires signifie d'abord qu'il y a une chaîne de valeurs d'une longueur

considérable dans le secteur et, ensuite, qu'une grande partie du chiffre d'affaires se situe bas dans la chaîne de valeurs, près des clients, mais loin des intrants. Si un secteur produit essentiellement des services, sa firme fait peu de dépenses d'intrants, ce qui se traduit par un rapport élevé de la valeur ajoutée au chiffre d'affaires. Ces rapports sont présentés, en pourcentages, dans le tableau 6 pour tous les secteurs CC et toutes les régions, en 2014.

Tableau 6. Rapport de la valeur ajoutée au chiffre d'affaires par secteur CC, en 2014, pour Bruxelles, la Flandre et la Wallonie

	Bruxelles	Flandre	Wallonie
Tous les CC	27,9	27,5	39,4
Mode	9,4	15,6	23,4
Publicité	20,9	32,8	48,9
Presse écrite	26,0	29,0	30,5
Design	33,0	31,7	46,6
Photographie	33,1	31,7	46,2
Architecture	34,4	47,5	43,9
Audiovisuel	53,3	58,7	106,1
Arts de la scène	102,3	61,3	196,9

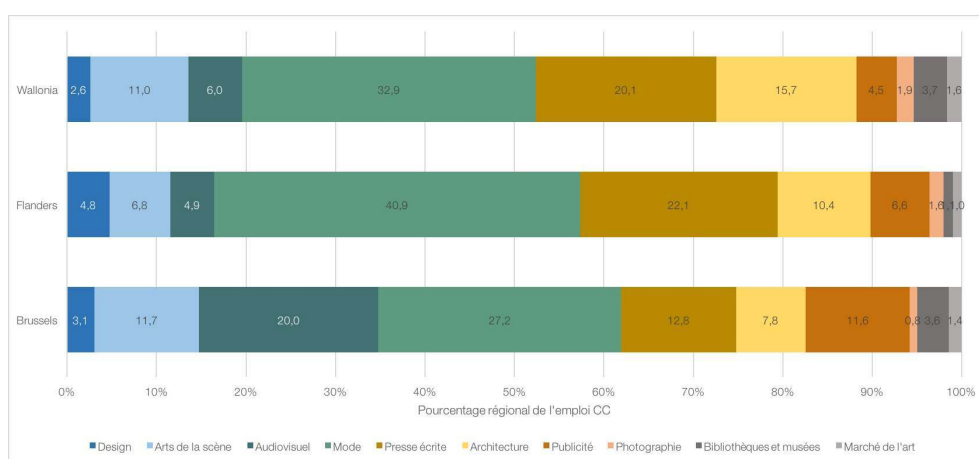
Source : source de données : Comptes régionaux, parts CC calculées d'après Statbel – Chiffre d'affaires TVA

- 37 Un bon exemple d'un secteur de service est l'architecture, qui exige peu d'intrants à part un espace de bureaux. En effet, le rapport pour l'architecture est très élevé (34,4 %). Le secteur qui a le rapport le plus faible est celui de la mode, en particulier à Bruxelles. Ce n'est pas surprenant, car la vente de détail et la vente en gros exigent toutes deux l'achat de biens intermédiaires à vendre pour générer un chiffre d'affaires.
- 38 Il est intéressant de noter que les ratios dépassent 1 pour l'audiovisuel et les arts de la scène en Wallonie (audiovisuel : 106,1 ; arts de la scène : 196,9) et à Bruxelles (arts de la scène : 102,3). Bien que cette situation soit impossible dans un secteur privé qui a des bénéfices non négatifs, il peut être dû à l'existence d'une part élevée d'activités soutenues par un financement public dans ces secteurs.
- 39 Le tableau 6 appelle quelques remarques générales relatives aux différences entre régions. Pour la plupart des secteurs CC, les ratios sont plus bas à Bruxelles que dans les autres régions, ce qui indique que les firmes sont localisées plus près de la vente de détail et que les chaînes de valeurs sont plus longues (c'est-à-dire que les secteurs sont moins intégrés verticalement). En même temps, ceci n'est pas vrai pour l'économie CC dans son ensemble, à cause des différences, mentionnées plus haut, dans la composition de l'économie CC entre les trois régions.

3.4. Emploi dans les sous-secteurs

- 40 Le graphique de la figure 14 a été créé à l'aide de données provenant des comptes régionaux et des parts provenant de l'ONSS et du LFS. Pour l'emploi, les secteurs CC les plus importants étaient, en 2014, la mode (27 %), l'audiovisuel (20 %) et les arts de la scène (12 %). Dans les autres régions, les deux secteurs CC les plus importants pour l'emploi étaient la mode (Flandre : 41 % ; Wallonie : 33 %) et la presse écrite (Flandre : 22 % ; Wallonie : 20 %). L'économie CC de Bruxelles se distingue par un emploi très élevé dans les secteurs de l'Audiovisuel et de la Publicité, tous deux beaucoup plus réduits dans les deux autres régions.

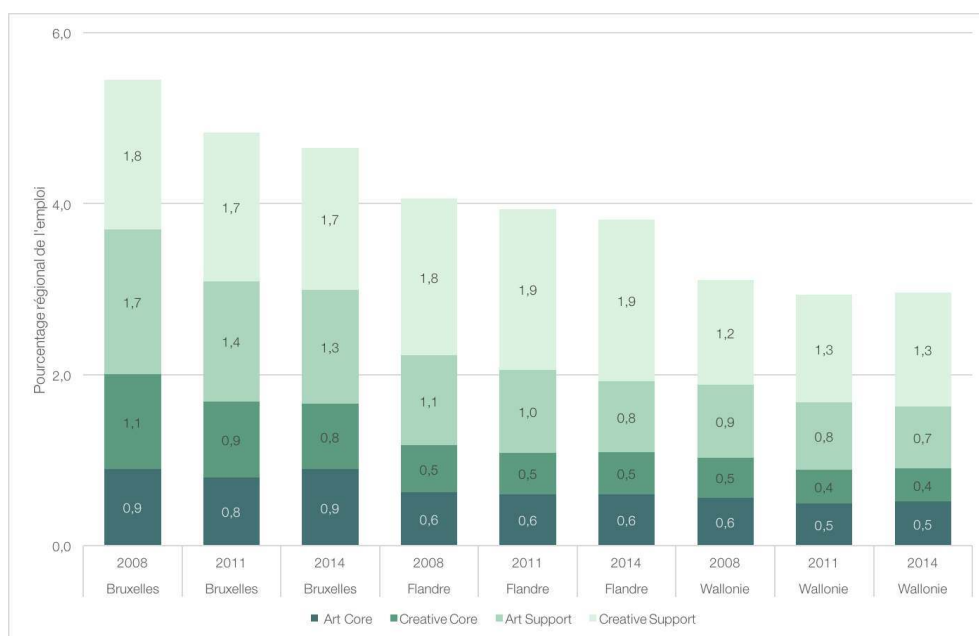
Figure 14. Emploi des sous-secteurs en pourcentage de l'emploi CC par région



Source : Comptes régionaux, parts CC calculées d'après l'Office National de Sécurité Sociale – ONSS

- 41 À Bruxelles, les pertes les plus grandes, tant en termes absolus qu'en termes relatifs, ont été observées dans le secteur de la publicité. Les pertes de ce secteur doivent être prises avec une certaine réserve à cause des limitations de la classification NACE. Elles peuvent refléter en partie des mouvements vers de nouveaux médias qui n'apparaissent pas dans les données, comme un design sur le web. La publicité est aussi le secteur qui s'est réduit le plus dans les deux autres régions.
- 42 Un autre secteur fortement touché était celui de la presse écrite, qui s'est réduit de près d'un tiers. Dans la mode et le marché de l'art, on n'observe que de modestes diminutions de l'emploi. Pour le design, la Photographie, les arts de la scène, les bibliothèques, archives et musées et l'architecture, le nombre de travailleurs a augmenté au cours du temps. Notons que les arts de la scène et les bibliothèques sont subsidiés, ce qui les isole, dans une certaine mesure, des forces du marché.
- 43 Une autre façon de considérer ces données est fournie par la figure 15, qui montre la désagrégation de l'emploi en quatre cercles concentriques. Des données y sont représentées pour toutes les régions. Pour le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée, les parts des activités *Art Core* et *Creative Core* sont considérablement plus élevées à Bruxelles que dans les autres régions. En même temps, il y a eu une diminution générale du nombre de salariés.

Figure 15. Emploi du cercle CCC en pourcentage de l'emploi total par région



Source : Comptes régionaux, parts CC calculées d'après l'Office National de Sécurité Sociale ONSS

- 44 Une mesure importante au niveau du secteur est celle de la valeur ajoutée par travailleur, qui est un indicateur de la productivité de la main-d'œuvre. Comme le montre le Tableau 7, les travailleurs les plus « efficaces » se trouvent dans l'Architecture, un secteur qui emploie presque exclusivement des professionnels hautement qualifiés. Des considérations très semblables s'appliquent au design et à la publicité. Tandis que la mode, en particulier le commerce de détail, emploie des travailleurs sans formation. Les résultats relatifs aux arts de la scène subsidiés doivent être pris ici avec précaution. Fait intéressant à noter : la productivité de la main-d'œuvre a des valeurs similaires à Bruxelles et en Flandre, mais tend à être plus basse en Wallonie.

Tableau 7. Valeur ajoutée CC en milliers (?) par travailleur, en 2014, pour Bruxelles, la Flandre et la Wallonie

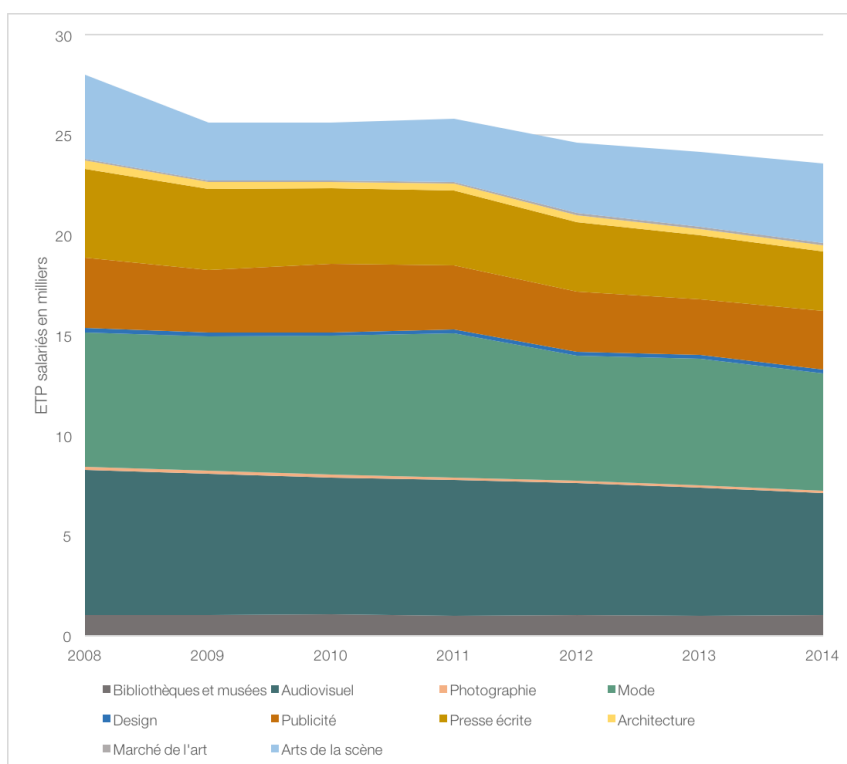
	Bruxelles	Flandre	Wallonie
Tous les CC	118,4	116,1	98,9
Architecture	423,9	372,2	381,3
Design	167,2	289,7	129,0
Publicité	161,5	136,8	169,8
Audiovisuel	152,7	213,9	138,4
Presse écrite	141,5	131,2	108,1
Photographie	135,9	173,1	152,5

Arts de la scène	116,9	190,5	144,5
Mode	54,9	62,5	59,9

Source : Source de données : ONSS, Comptes régionaux, parts CC calculées d'après Statbel – Chiffre d'affaires TVA

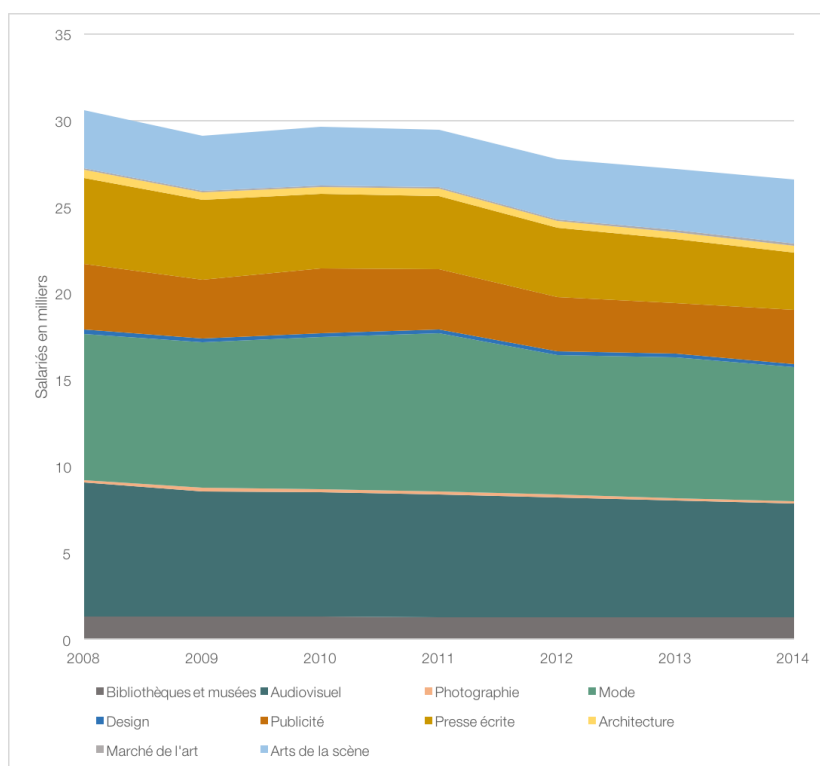
- 45 Comme précédemment, on peut aussi exprimer l'emploi en équivalents temps plein. À nouveau, étant donné le manque d'accessibilité des données, la figure 16 ne concerne que les salariés. Elle décrit l'évolution du nombre de salariés et de salariés équivalents temps plein à travers tous les secteurs, dans la RBC. On remarque une diminution lente, mais continue à la fois des mesures et à travers les secteurs (?).

Figure 16a. Emploi des sous-secteurs : ETP



Source : ONSS

Figure 16. Emploi des sous-secteurs : nombre de salariés



Source : ONSS

- 46 Comparée aux diminutions du nombre des travailleurs, l'évolution de l'emploi ETP présente une image quelque peu différente. Ici non plus, les pertes d'équivalents temps plein, entre 2008 et 2014, n'étaient pas réparties équitablement entre les divers secteurs CC, mais à Bruxelles, tous se sont réduits. La presse écrite a été fortement touchée, perdant 34 % de l'emploi, tandis que d'autres résistaient particulièrement bien : bibliothèques et musées ont perdu 1 % et les arts de la scène, 5 %. La tendance observée dans la presse écrite s'est reflétée dans les autres régions.

Conclusion

- 47 Cette étude a mesuré et cartographié l'économie culturelle et créative dans la Région de Bruxelles-Capitale, selon plusieurs critères. Utilisant une approche standard de tracé sectoriel, nous montrons que l'économie CC en tant que part de l'économie est plus étendue à Bruxelles que dans les autres régions de la Belgique. Ceci peut probablement s'expliquer par le caractère beaucoup plus urbain de Bruxelles par rapport aux régions flamande et wallonne. Dans la littérature, les économies CC ont toujours été intimement liées aux installations urbaines. Les activités culturelles et créatives tendent à se grouper géographiquement parce que la production de biens culturels s'appuie fortement sur l'apport humain, les flux denses d'informations, l'expertise et le savoir-faire, ainsi que sur des concepts plus fluides comme « atmosphère », « buzz » ou la présence d'un « environnement créatif » [pour une vue globale, voir : Hall, 1998 ; Scott, 2000]. Un groupe urbain tel que la Région de Bruxelles-Capitale offre ces avantages ; les réseaux des villes sont plus denses et mieux plongés dans la connaissance que leurs équivalents non

urbains. Ceci explique probablement pourquoi Bruxelles attire plus facilement les firmes CC que les autres régions. Ceci se reflète aussi dans la différence qui existe entre la composition de l'économie CC à Bruxelles et sa composition en Flandre et en Wallonie. L'importance relative des secteurs de la publicité et de l'audiovisuel à Bruxelles, par exemple, est due, sans doute, au fait que ces secteurs sont plus dépendants des possibilités techniques urbaines que les autres.

- 48 La part de l'économie représentée par l'économie CC a diminué au cours de la dernière décennie. Les causes n'en sont pas tout à fait claires et tous les secteurs de l'économie CC sont affectés, mais avec des différences significatives entre eux. Certains, comme la presse écrite, se sont très fortement réduits, et se sont séparés de nombreux travailleurs. Le destin de ce secteur est quasi certainement lié à la numérisation en cours. D'autres, tels ceux que nous avons rangés dans le *Art Core*, ont opposé une certaine résistance aux conséquences de la crise. Cela n'a rien de surprenant, car les secteurs *Art Core* se caractérisent par une dépendance plus grande aux subsides que d'autres. L'argent public est plus stable en période de volatilité économique, d'où leur résistance à la crise économique.
- 49 La valeur ajoutée par travailleur, qui est un indicateur de la productivité de la main-d'oeuvre, présente aussi de grandes différences entre les secteurs, l'architecture et la mode occupant les positions extrêmes. Les secteurs *Creative Core* ont un bon score pour cet indicateur, car ils emploient presque exclusivement des professionnels hautement qualifiés.
- 50 Nos résultats ont des implications pour les responsables de la politique, à des titres divers. Premièrement, les décideurs de Bruxelles devraient être conscients des forces et faiblesses relatives de la région dans l'économie CC. La RBC concentre de nombreuses activités de Publicité et d'Audiovisuel, ce qui fait de la ville un endroit attractif pour de nouveaux médias et firmes créatives connexes. Cet avantage présente aussi une grande opportunité, car l'économie numérique continue à se développer. Deuxièmement, l'économie CC est une industrie hétérogène qui mérite une gestion plus poussée. Les avancées technologiques et la variabilité des goûts la bousculent de toutes parts, modifiant sa taille et sa composition, et offrant de nouveaux défis et opportunités. Ce qui est intéressant, c'est qu'elle est à la fois un pôle d'attraction pour les professionnels créatifs largement rémunérés et une source d'emploi flexible pour les travailleurs relativement peu formés. De plus, la plupart de ses secteurs fonctionnent mieux en *clusters* urbains. La combinaison de ces caractéristiques fait de l'économie CC un instrument de politique intéressant : un suivi strict de la façon dont les secteurs réagissent aux changements économiques, de la manière dont ils s'insèrent dans les régions, les villes et même les quartiers et de la composition de la force de travail peuvent aider les décideurs à définir les priorités, les opportunités et les vulnérabilités de la région dont ils ont la compétence.
- 51 Nos résultats suggèrent aussi que les régions extérieures au *cluster* urbain de la RBC ont la capacité d'attirer des secteurs moins dépendants de la disponibilité d'un capital humain et de la présence d'un environnement créatif. Mieux que cela, l'accessibilité et la disponibilité de l'arrière-pays urbain sont un réel point d'attraction et offrent une foule de possibilités aux décideurs locaux soucieux d'attirer de nouvelles entreprises.
- 52 Cependant, en considérant ces implications politiques pour les différents niveaux régionaux, il est important de garder à l'esprit que des décisions politiques prises dans le

cadre de l'économie CC sont notoirement difficiles à appliquer. Les secteurs culturels et créatifs se situent au croisement de différentes compétences politiques. Par exemple, les implications décrites ci-dessus relèvent des compétences d'entrepreneuriat, d'emploi et de culture. Pour être efficaces, toutes trois devraient s'accorder sur une stratégie commune. De plus, comme, en Belgique, ces compétences se situent souvent à différents niveaux politiques — niveau régional, communautaire ou fédéral —, les choses sont plus compliquées encore.

- 53 Les recherches futures devraient viser à mieux comprendre les tendances du niveau sectoriel décrites ici, par exemple en étendant l'analyse au niveau de la firme, bien que cette tâche exige des micro-data qu'il est difficile d'obtenir. Il serait essentiel de compléter cette étude d'un travail sur l'aspect financier, car ce type d'analyse est susceptible de faire la lumière sur de grandes différences entre les secteurs et de fournir des informations sur le fonctionnement général de l'économie CC.
- 54 En outre, le caractère régional de l'étude et la nature des données officielles exploitées ici ne permettent pas de déceler la présence d'activités culturelles et créatives qui franchissent les limites régionales et qui apportent d'importants éléments extérieurs à plusieurs régions de l'ensemble de la Belgique. Une telle extension représenterait certainement une avancée dans la compréhension du secteur.
- 55 Il est cependant important de noter que cette étude, et d'éventuelles études futures sur le financement de l'économie CC, ne sont centrées que sur des indicateurs économiques. Les secteurs CC sont, évidemment, bien plus qu'une addition de variables économiques. Un impact sociétal plus large pourrait être considéré par les décideurs politiques comme au moins aussi important qu'une valeur purement économique. C'est pourquoi, dans nos prochaines études, nous élaborerons notre cartographie en nous centrant sur des indicateurs d'inspiration plus sociologique, et nous encourageons les futurs chercheurs à faire de même.

BIBLIOGRAPHIE

CABINET DU MINISTRE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, 2016. *Plan régional de développement durable*. Bruxelles : Région de Bruxelles-Capitale.

ESSNET-CULTURE, 2012. *ESSnet-CULTURE European Statistical System Network on Culture: Final Report*. Luxembourg : Commission européenne.

EUROPEAN COMMISSION, 2012. *Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic Social Committee and the Committee of the Regions – Promoting cultural and creative sectors for growth and jobs in the EU*. Bruxelles : Commission européenne.

EUROSTAT, 2016. *Culture statistics*. Luxembourg : Bureau des Publications de l'Union européenne.

EY, 2014. *Creating growth – Measuring cultural and creative markets in the EU*. Studio EY France.

- GUIETTE, A., JACOBS, S., SCHRAMME, A., VANDENBEMPT, K., FLANDERS DC et ANTWERP MANAGEMENT SCHOOL, 2011. *Creative industries in Flanders: Mapping and economic analysis*. Anvers : Flanders DC.
- HALL, P.G. et RAUPLANER, S., 1998. *Cities in civilisation*. New York : Pantheon Books New York.
- HIGGS, P., CUNNINGHAM, S. et BAKHSHI, H., 2008. *Beyond the creative industries: Mapping the creative economy in the United Kingdom*. Nesta.
- IDEA CONSULT, 2014. *Analyse des liens entre l'industrie wallonne, les services à haute intensité de connaissances et les industries créatives et culturelles, dans une perspective de chaînes de valeur*.
- KEA EUROPEAN AFFAIRS, 2006. *The Economy of Culture in Europe*.
- LAZZARO, E., 2017. Cultural and creative entrepreneurs. In : MICKOV, B., et DOYLE, J.E., *Culture, Innovation and the Economy*. Chapitre 7. Londres : Routledge.
- LAZZARO, E. et LOWIES, J.-G., 2014. *Le poids économique des industries culturelles et créatives en Wallonie et à Bruxelles*. Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS).
- LEE, N. et RODRÍGUEZ-POSE, A., 2013. *Creativity, cities and innovation: Evidence from UK SMEs*. Nesta.
- LOOSE, M. et LAMBERTS, M., 2006. *Kunst en kunde. Aanzet tot een monitoringinstrument voor de artistieke sector*.
- MARTENS, B., DOBBELS, J., AMEZ, L., et YSEBAERT, W., 2014. Culture et créativité : ébauche d'un instrument de mesure pour la métropole bruxelloise. In : *Brussels Studies*, n° 79. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/brussels/1392>
- MIKIĆ, H. et UNESCO INSTITUTE FOR STATISTICS, 2012. *Measuring the Economic Contribution of Cultural Industries: A Review and Assessment of Current Methodological Approaches*. UNESCO Institute for Statistics.
- PARTNERS IN MARKETING (PIM), 2009. *Economische bijdrage van de industrie van het auteursrecht en de naburige rechten in België, studie in opdracht van Arthena*.
- RICHARDS, G., 2011. Creativity and tourism: The state of the art. In : *Annals of tourism research*. Vol. 38, n° 4, 1225-1253.
- SCHRAUWEN, J., DEMOL, M., VAN ANDEL, W., SCHRAMME, A., FLANDERS DC, and ANTWERP MANAGEMENT SCHOOL, 2014. *Creatieve industrieën in Vlaanderen - update*. Anvers : Flanders DC.
- SCOTT, A.J., 2000. *The cultural economy of cities: essays on the geography of image-producing industries*. Londres : Sage.
- TERA Consultants, 2014. *The Economic Contribution of the Creative Industries to the EU in terms of GDP and Jobs, Evolution 2008-2011*.
- THROSBY, D., 2008. The concentric circles model of the cultural industries. In : *Cultural trends*. Vol. 17, n° 3, pp. 147-164.

NOTES

1. MAURI, C.A., VLEGELS, J., AMEZ, L., LAZZARO, E., YSEBAERT, W., 2017. *The Cultural and Creative Economy in the Brussels-Capital Region*, à télécharger sur <http://www.vub.ac.be/en/research/policy/strategy>

2. La classification des activités économiques de la Communauté européenne est harmonisée entre les pays jusqu'au niveau à 4 chiffres. Les sources utilisées pour la comparaison sont des études qui utilisent les codes NACE-bel.
3. Les données de toutes les sources obtenues étaient déjà converties. D'autres détails sur les sources de données utilisées pour l'étude se trouvent dans le rapport final.
4. Dans l'ensemble des données de la Banque Carrefour des Entreprises, certaines firmes ont fourni de très longues listes de codes NACE, la grande majorité (99,91 %) avait quatre codes primaires ou moins. Ici, une firme était considérée comme faisant partie de l'économie CC si l'un des quatre codes primaires fournis par elle figurait sur la liste élargie des codes NACE CC.
5. Un autre choix aurait pu consister à inclure partiellement des codes à 5 chiffres qui comportent à la fois des codes à 7 chiffres créatifs et non créatifs. Cela a été fait par Lazzaro et Lowies [2014] sur la base du nombre de codes à 7 chiffres créatifs contenus dans tout code à 5 chiffres.
6. La classification complète peut être obtenue auprès des auteurs.
7. Nous considérons les déclarants à la TVA comme des entités, car ils peuvent être soit des firmes, soit des personnes physiques.
8. La part des organismes de droit public n'est pas visible sur la figure car elle est trop petite.
9. Il y a une partie appréciable de l'économie pour laquelle aucune donnée de chiffre d'affaires n'a été récoltée par Statbel. Ceci comprend l'administration publique, à laquelle la notion de chiffre d'affaires n'est pas applicable ; les services fournis par des ménages privés, pour lesquels le chiffre d'affaires est difficile à calculer ; mais aussi des activités financières et d'assurances, l'immobilier et l'agriculture, qui sont exclus parce que leurs données ont été estimées non fiables à cause de déclarations à la TVA tardives ou d'arrangements forfaitaires.
10. Malheureusement, les données relatives à la valeur ajoutée ne sont disponibles qu'à un niveau bas de désagrégation, que ce soit pour des codes NACE à 2 chiffres ou pour des groupes de codes NACE à 2 chiffres. Comme la classification n'est pas assez fine pour permettre de cerner le secteur culturel et créatif lui-même, nous estimons quelle proportion de chaque code à deux chiffres est CC, en utilisant les données de chiffre d'affaires. Nous appliquons ensuite cette estimation pour déterminer quelle valeur est ajoutée par l'économie culturelle et créative.
11. Pour calculer les chiffres de l'emploi pour l'économie CC, nous combinons les estimations du nombre des salariés et de celui des indépendants. Les deux sont traités séparément parce que les parts CC sont totalement différentes dans les deux groupes, étant plus élevées pour les indépendants. Pour les salariés, nous estimons quelle part de chaque code à 2 chiffres est CC, en utilisant les données de l'ONSS. Ces parts sont ensuite appliquées aux données de nombres de salariés provenant des comptes régionaux.
12. Pour les indépendants, nous ne pouvons pas utiliser les données ONSS, car elles fausseraient les résultats. Nous nous reportons plutôt à la *Labor Force Survey* pour obtenir les parts et appliquons celles-ci aux données des comptes régionaux relatives aux indépendants. Les chiffres de l'emploi provenant des comptes régionaux ont été compilés de manière à éviter le double comptage

RÉSUMÉS

Le but de cet article est de décrire l'économie culturelle et créative (CC) dans la Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Il fournit une base de discussions de cette partie de l'économie et des choix politiques qui influencent celle-ci. L'examen du nombre de firmes, du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée ou de l'emploi pour la période 2008-2014 montre que la part de l'économie CC est restée plus importante à Bruxelles qu'en Flandre et en Wallonie, mais qu'elle y a aussi diminué plus rapidement que dans les deux autres régions. Les secteurs de l'économie CC de Bruxelles qui ont été les plus réactifs se distinguent par une haute valeur ajoutée par travailleur. C'est le cas, en particulier, pour les secteurs au contenu culturel et créatif important, tels que les arts de la scène, l'audiovisuel, la publicité et l'architecture. C'est aussi dans ces activités que Bruxelles résiste mieux que les autres régions. Les différences régionales, en particulier dans les secteurs tels que l'audiovisuel, pourraient s'expliquer par le caractère plus urbain de Bruxelles, et aussi par son rôle de capitale.

Dit artikel is gericht op het beschrijven van de Culturele en Creatieve (CC) economie in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest (BHG). Het biedt een solide basis voor discussies over dit deel van de economie en de beleidskeuzen die er invloed op hebben. Kijkend naar het aantal ondernemingen, omzet, toegevoegde waarde en werkgelegenheid voor de periode 2008-2014, is te zien dat het aandeel van de CC-economie in Brussel groter gebleven is dan in Vlaanderen en Wallonië, maar sneller is gekrompen dan in de andere gewesten. De delen van de CC-economie in Brussel die weerbaarder zijn gebleken onderscheiden zich door een hoge toegevoegde waarde per werknemer. Dit is met name het geval voor activiteiten met een hoog aandeel aan culturele en creatieve inhoud zoals podiumkunsten, de audiovisuele sector en de sectoren reclame en architectuur. Deze activiteiten zijn het ook die zorgen dat Brussel zich ten opzichte van de andere gewesten onderscheidt. Gewestelijke verschillen, met name voor sectoren als de audiovisuele, zijn mogelijk te verklaren door het sterker verstedelijkte karakter van Brussel in verhouding tot de andere gewesten en door haar rol als hoofdstad.

This article is aimed at describing the cultural and creative (CC) economy in the Brussels-Capital Region (BCR). It provides a basis for discussions regarding this part of the economy, and the policy choices which affect it. Analysing the number of firms, turnover, value added or employment for the period 2008-2014 we observe that the share of the CC economy in Brussels remained larger than in Flanders and Wallonia, but this share has also decreased more quickly than in both other regions. The parts of the CC economy in Brussels which have been more resilient distinguish themselves through high value added per worker. This is the case in particular for sectors with a strong cultural and creative content, such as performing arts, the audiovisual sector and advertising and architecture. These activities are also the ones which make Brussels stand out with respect to the other regions. Regional differences, in particular for sectors such as the audiovisual sector, might be explained by the more urban character of Brussels compared to the other regions and by its role as capital.

INDEX

Thèmes : 6. économie – emploi

Keywords : culture, economy, employment, job market

Mots-clés : culture, économie, emploi, marché de l'emploi

Trefwoorden arbeidsmarkt, cultuur, economie, werkgelegenheid

AUTEURS

CATERINA MAURI

Caterina Mauri est assistante en sciences à l'Université du Sud du Danemark, sous la direction du Professeur K.J. Borowiecki. Ses recherches se situent au croisement de l'économie des arts et de la culture et de l'histoire de l'économie.

JEF VLEGELS

Dr. Jef Vlegels effectue un post-doctorat à l'Université de Gand (groupe de recherche CHEGG) et est maître de conférences au Réseau flamand de formation à la Méthodologie et à la Statistique (FLAMES). Sociologue et statisticien, il consacre ses recherches à la sociologie de la consommation, de la production et des carrières culturelles. Plus récemment, il a aussi publié sur des réseaux scientifiques à plusieurs niveaux, scolaires et universitaires.

WALTER YSEBAERT

Dr. Walter Ysebaert est maître de conférences à la *Vrije Universiteit Brussel* (Département des Sciences de l'Éducation) et attaché, en tant que chercheur et conseiller émérite, au Département R&D de la VUB, au Département Stratégie et Politique de la VUB et à ECOOM (le Centre flamand de Contrôle de Recherche et Développement).